

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 MAI 2015

Etaient présents sous la présidence de Francis ERARD : Raynald Royère, Marcel Spilmann, Denis Philippe, Jean-Pierre Gatouillat, Vincent Blanchot

Christian Coignot, excusé, donne pouvoir à Jean-Michel Berthelot

Assistaient également à la réunion : Marie-Laure Hrvoj

1/ approbation du PV de la dernière séance

Sur proposition du Président, le comité syndical approuve à l'unanimité le PV de la réunion du 23 février 2015.

2/ désignation d'un secrétaire de séance

Sur proposition du Président et après appel de candidature, Mr Vincent Blanchot, est élu secrétaire.

3/ vote du compte administratif et du compte de gestion 2014

Le vice-président présente le compte administratif 2014 qui est en parfaite conformité avec le compte de gestion de Mme Le Percepteur de Pont Saint Marie et qui est arrêté aux sommes suivantes :

- section de fonctionnement : excédent de 16 353.05 €
- section d'investissement : excédent de 0.13 €

La situation financière au 1^{er} janvier 2015 présente donc un excédent global de 16 353.18 €.

Le rapport mis aux voix est adopté :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST
	7	0	0

4/ personnel : avis sur le règlement intérieur

Le président présente le règlement intérieur applicable au personnel du syndicat qui a reçu l'avis favorable du CTP le 5 novembre et qui régit les règles de fonctionnement du service, et rappelle les droits et obligations des agents. Un exemplaire sera notifié à chaque agent.

Le rapport mis aux voix est adopté :

VOTE	POUR	CONTRE		ABST
	7	0		0

5/ organisation des festivités

- commémoration des combats

Elles est fixée au 14 juin – les pompiers des deux commune sont sollicités- organisation conforme aux années passées

- 14 juillet

Mrs Gatouillat et Philippe seront présents – le président souhaite relancer encore cette année l'organisation de cette manifestation – il propose de distribuer une information dans les boites aux lettres pour inviter les évêchats qui le souhaitent à participer à l'organisation – il suggère de les inviter à une réunion - il prendra une décision en fonction du nombre d'évêchats présents et concernés – si les festivités sont maintenues, il souhaite qu'elles aient lieu sur le terrain devant l'atelier et plus sur un terrain privé – la salle des fêtes accueillera le repas

Le comité syndical valide ses propositions.

6/ remboursement de frais : avis du comité syndical

Le président informe le comité qu'il a fait débarrasser la caserne des pompiers. Parmi les nombreux matériels entreposés, il a constaté la présence d'appareils ménagers usagers appartenant à Mr Gascard. Le président suggère de demander à Mr Gascard le remboursement des frais supportés par le syndicat pour débarrasser des effets

personnels (temps passé par les agents, frais de carburants). Il proposé également de surseoir à statuer sur les indemnités de pompier dues à Mr Gascard, avant que le CPI ne soit transféré à Saint Lyé en 2014.

Le rapport mis aux voix est adopté :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST
	5	0	2

Informations et questions diverses :

Le Président :

- Suite à la présence d'un appareil de contrôle, il a constaté des économie d'énergie sur la salle des fêtes qu'il peut évaluer à 400 € sur deux mois – il reste vigilent
- Il a obtenu de la société ANS (entretien de locaux) des réductions sur les factures suite à des travaux non effectués, ou mal (- 50 % sur la facture d'août 2014 et – 20 % sur la facture de décembre) – il constate des progrès dans la qualité de la prestation
- Le service technique a réalisé des petits travaux :
 - Peinture de l'abri bus
 - Nettoyer l'ancienne caserne et rangement de différents locaux à l'école primaire et mairie-annexe
 - Eclairage dans la caserne
- Il a reçu les voisins de la salle des fêtes qui se plaignent des nuisances engendrées par son utilisation : Mr Gascard leur aurait dit qu'elle n'était plus louée – le président en accord avec le comité va veiller à limiter son utilisation
- Il interpelle les deux maires :
 - Saint Lyé : il manque un panneau « attention école »
 - Macey : il demande qu'un courrier soit adressé à Mr Lassaigne pour lui demander de couper sa haie qui longe le terrain de foot
- L'institutrice et l'ATSEM demandent la pose d'un paravent devant les sanitaires – le Maire de Saint Lyé met en avant les obligations en matière de sécurité : une solution alliant discrétion et sécurité devra alors être trouvée en collaboration avec l'équipe enseignante - elles s'inquiètent par ailleurs de la pose de rideaux sur les nouvelles fenêtres – l'OS a été signé
- Jean- Michel Berthelot informe que la mise en place de la fibre optique est prévue pour le 7 juillet : les cables sont posés et le matériel est installé
- Jean-Pierre Gatouillat demande la pose d'un panneau indiquant le cimetière
- Le Maire signale qu'un chien errant a été trouvé à Grange l'Evêque : il a été pris en charge par la SPA conformément à la convention qu'il a signée avec cette association.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h 45.

Le Président,

Francis ERARD